



Code : HC PEH 010 A

Habilitation électrique : HC Chargé de consignation HT

Objectifs de la Formation :	Travailler en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation. Connaître la réglementation liée aux instructions de sécurité électrique et aux risques présentés par les installations et équipements Haute Tension. Mettre en œuvre les consignes de sécurité en Haute Tension relatives aux consignations réalisées sur des installations ou équipements électriques. Permettre la délivrance par l'employeur d'un titre d'habilitation HE essai.
Public concerné :	Personnel électricien réalisant des consignations en Haute Tension.
Niveau d'admission :	Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.
Lieu :	Dans l'entreprise du salarié ou chez ACOFORMA
Durée :	3 jours soit 21h00
Nombre de participants :	12 participants maximum.
Méthode pédagogique :	Exposés, vidéo, travaux de groupe, exercices pratiques, etc.
Evaluation :	La formation sera suivie d'un examen théorique et d'une évaluation pratique réalisés conformément à la norme NF C18510.
Validation :	Attestation de stage.

PROGRAMME

MODULE TRONC COMMUN N° 2

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Donner les noms et limites des différents domaines de tension
 - *Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension*
- Citer les zones d'environnement et leurs limites
 - *Identifier les limites et les zones d'environnement*
- Décrier les principes de l'habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
 - *Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation*
- Préciser les rôles de chacun
- Donner les principes généraux de prévention applicable lors d'une opération électrique.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
 - *Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.*
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
 - *Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.*
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
 - *S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils*
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
 - *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*

MODULE TECHNIQUE HTA

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages et des installations électriques (lignes et postes)
 - *Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages et des installations électriques (lignes et postes)*
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections)
 - *Identifier les matériels électriques*
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
 - *Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité*
- Différencier les types de postes
- Expliquer les principes de verrouillage et inter-verrouillage pour les matériels concernés
 - *Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage*
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions
 - *Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection*
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

MODULE HC

- Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
 - *Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestation de consignation en une étape, attestation de première étape de consignation).*
 - *Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires*
 - *Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires*
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
 - *Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA ou HTB).*
- Décrire un régime de réquisition
 - *Renseigner un avis de réquisition*
 - *Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.*

Révision 0 – 06 avril 2020